

Didier FLEYTOUX

Expert comptable - Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie régionale de Paris

FONDATION YVES ROCHER
Fondation reconnue d'utilité publique

La Gacilly (56)

RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

FONDATION YVES ROCHER
Fondation reconnue d'utilité publique

La Gacilly (56)

RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Au Conseil d'Administration de la Fondation Yves Rocher,

I. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre conseil d'administration, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la FONDATION YVES ROCHER, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de mon rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel sur la situation morale et financière établi par le Bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

En application de la loi, je vous signale qu'en raison de la remise tardive des documents nécessaires à la formulation de mon opinion, je n'ai pas été en mesure de remettre le présent rapport dans les délais prévus par le règlement intérieur de la fondation.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

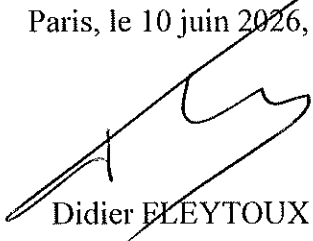
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie

significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 10 juin 2026,



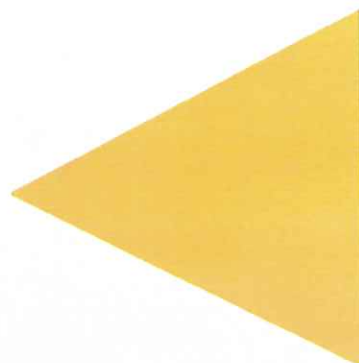
Didier ELEYTOUX
Commissaire aux comptes



Crowe

Fideliance

Expertise comptable | Audit | Conseil



FONDATION FONDATION YVES ROCHER

LA FORÊT NEUVE - GLÉNAC
56200 LA GACILLY

APE : 9499Z-

SIRET : 88051717200024

Comptes annuels au 31 décembre 2025

Siège social :

78, rue Paul Jozon
77300 FONTAINEBLEAU
Tél : 01 64 22 77 44
contact@fideliance.fr

Paris ● Fontainebleau ● Vaux-le-Pénil ● Meaux ● Nemours ● Chelles
Liesaint ● La Ferté-sous-Jouarre ● Montereau ● La Ferté-Alais ● Le Malesherbois

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : FONDATION YVES ROCHER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 6 070 647 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 137 437 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/04/2026 par les dirigeants de l'association.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

La fondation Yves Rocher est née il y a plus de 25 ans afin de rendre au monde végétal une partie de ce que nous lui devons, sa vocation est de s'engager pour la biodiversité. Depuis 2020, la Fondation est reconnue d'utilité publique c'est une vraie reconnaissance de ces 25 ans d'actions soutenues et menées sans relâche sur le terrain.

Préserver la biodiversité : c'est le premier combat de la Fondation Yves Rocher. Il est positif ; c'est un combat en faveur de la vie. La mission de la Fondation est de mettre la biodiversité au cœur de la vie quotidienne de tous, en apportant soutien et aides financières à des actions locales, alternatives et puissantes aux 4 coins de la planète. 100 millions d'arbres plantés, c'est l'objectif que la Fondation va bientôt atteindre grâce à une étroite collaboration avec des experts, les associations et les ONG travaillant sur le terrain. Et ce sont également plus de 500 lauréates Terre de Femmes qui œuvrent dans plus de 50 pays pour le bien commun de notre planète.

La Fondation est collective et sa démarche plurielle est définitivement tournée vers l'action.

Règles générales

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions des Règlements ANC 2014-03 et 2018-06 modifiés par les Règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03 applicables pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Les dispositions des règlements ANC précité sont appliquées de manière prospective sur le seul exercice clos au 31 décembre 2025 (Art. 831-3 du PCG). Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.



Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 036		1 036
– Installations générales, agencements aménagements divers	10 000			10 000
– Matériel de transport		19 440		19 440
– Matériel de bureau et informatique, mobilier		21 500		21 500
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	10 000	41 976		51 976
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	30 000			30 000
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	30 000			30 000
TOTAL	40 000	41 976		81 976



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement						
– Fonds commercial						
– Autres immobilisations incorporell						
Immobilisations incorporelles						
– Terrains						
– Constructions sur sol propre						
– Constructions sur sol d'autrui						
– Installations générales, agencement et aménagements des constructions						
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 10 ans			51		51
– Installations générales, agencement et aménagements divers	10 ans					
– Matériel de transport						
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 à 10 ans					
– Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles				51		51
TOTAL				51		51



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 184 097 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	133	133	
Autres	1 177 434	1 177 434	
Charges constatées d'avance	6 530	6 530	
Total	1 184 097	1 184 097	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Usagers, produits non facturés	19
Charges sociales – produits à recev	271
Produits à recevoir	1 155 448
Banque – intérêts courus à recevoir	64 629
Total	1 220 367



Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	1 500 000				1 500 000
Fonds propres avec droit de repris					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à Nouveau	494 438		103 717		598 155
Excédent ou déficit de l'exercice	103 717	-103 717	137 437		137 437
Situation nette	2 098 155	-103 717	241 154		2 235 592
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat					
TOTAL	2 098 155	-103 717	241 154		2 235 592

Dettes



Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 761 948 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	285	285		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	632 539	632 539		
Dettes fiscales et sociales	129 124	129 124		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	761 948	761 948		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenue	593 284
Banque – intérêts courus à payer	285
Dettes provis. pr congés à payer	26 365
Personnel – autres charges à payer	34 056
Provision prime heures	13 213
Charges sociales s/congés à payer	14 915
Charges sociales – charges à payer	5 319
Total	687 437



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	6 530		
Total	6 530		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	11 457	
TOTAL	11 457	

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 11 457 euros

Charges et Produits exceptionnels

Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
TOTAL		

Analyse du résultat

	Déficit	Bénéfice
Résultat de l'exercice		137 437
Part du résultat sur gestion conventionnée		
Part du résultat sur gestion libre		137 437



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Versements ONG 2026	882 097
Versements ONG 2027	484 254
Versements ONG 2028	346 534
Autres engagements donnés	1 712 885
Total	1 712 885

Fonds dédiés

Contributions financières d'autres organismes

	A l'ouverture de l' exercice	Reports A	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours.	Transferts C	A la clôture de l'exercice Montant global A - B + C	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés
Projet Plant For L	2 927 288	2 927 288	2 018 839		2 164 657	3 073 106	
Total	2 927 288	2 927 288	2 018 839		2 164 657	3 073 106	

COMPTES ANNUELS



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 036	51	985	
Autres immobilisations corporelles	29 440		29 440	10 000
Immobilisations corporelles en cours	21 500		21 500	
Immobilisations financières				
Participations	30 000		30 000	30 000
Total I	81 975	51	81 925	40 000
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	133		133	
Autres créances	1 177 434		1 177 434	1 574 807
Autres postes de l'actif circulant				
Valeurs mobilières de placement	1 136 292		1 136 292	
Disponibilités	3 668 332		3 668 332	4 096 187
Charges constatés d'avance	6 530		6 530	10 917
Total II	5 988 722		5 988 722	5 681 911
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	6 070 697	51	6 070 647	5 721 911
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				



Bilan passif

	au 31/12/2025	au 31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Autres fonds propres	1 500 000	1 500 000
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau	598 155	494 438
Excédent ou déficit de l'exercice	137 437	103 717
Situation nette (sous-total)	2 235 592	2 098 155
Total I	2 235 592	2 098 155
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	3 073 107	2 927 288
Total II	3 073 107	2 927 288
PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	285	536
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	632 539	456 348
Dettes fiscales et sociales	129 124	239 584
Total IV	761 948	696 468
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	6 070 647	5 721 911

(1) Dont à plus d'un an (a)	
Dont à moins d'un an (a)	761 948
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	285
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	



Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens		
Ventes de prestations services		
Produits de tiers financeurs	3 492 630	3 371 847
Concours publics et subventions d'exploitation		
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. consommable		
Ressources liées à la générosité du public	3 492 630	3 371 847
Contributions financières		
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de charges		
Utilisation des fonds dédiés	2 018 839	2 546 581
Autres produits	28 861	5 301
Total I	5 540 330	5 923 729
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes	957 541	836 574
Aides financières	1 611 826	2 262 277
Impôts, taxes et versements assimilés	36 486	39 836
Salaires et traitements	446 818	457 269
Charges sociales	171 380	198 715
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	51	
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	2 164 657	2 113 845
Autres charges	96 120	23 265
Total II	5 484 878	5 931 781
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	55 452	-8 052
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés	81 985	111 769
Repr./ provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets / cessions de valeurs mob. de placement		
Total III	81 985	111 769
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amort., aux dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Chges nettes / cessions de valeurs mob. de placement		
Total IV		
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	81 985	111 769
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	137 437	103 717



Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises provisions, dép., et transferts de charge		
Total V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dot. amortissements, aux dépréciations et provisions		
Total VI		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	5 622 315	6 035 498
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII)	5 484 878	5 931 781
EXCEDENT OU DEFICIT	137 437	103 717
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	193 028	203 655
Bénévolat		
TOTAL	193 028	203 655
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATU		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite	135 243	147 077
Prestations en nature	57 785	56 578
Personnel bénévole		
TOTAL	193 028	203 655